

# Le Louisianais.

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET CAMPAGNARD.

VOL. XV.

PAROISSE ST. JACQUES, LOUISIANE, SAMEDI 24 MAI, 1879.

NO. 30.

## Le Louisianais.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

Paroisse St. Jacques.

PUBLIÉ CHAQUE SAMEDI DANS LA

Paroisse St. Jacques,

Convent P. O.,

Louisiane.

J. GENTIL,

ÉDITEUR ET REDACTEUR.

Abonnement:

\$5.00 PAR ANNEE.

PAYABLE D'AVANCE.

PREX DES ANNONCES:

2 carré de 10 lignes, ou moins, première insertion.....\$1.00.  
Par carré de chaque publication subséquente..... 75.  
Les communications de nature personnelle et les avis à l'annuaire se régleront de gré à gré avec l'éditeur.

AGENTS DU LOUISIANAIS.

Nouvelle-Orléans.—A. G. Romain, Tchoupitoulas St. No. 15.  
St. Jacques, St. Jean-Baptiste, Iberville, Assomption et Ascension.—Just Comes, Donaldsonville.

Lafayette, Attakapas.—Edouard E. Morton.

Nouvelle-Ibérie.—Charles Clère.  
Vacherie.—Morris Feitel.

## LES FOIRES EN LOUISIANE.

Un journal disait dernièrement: Les foires sont devenues une institution louisianaise.

Mais il disait mal.

C'est habitude qu'il faut dire.

Car les foires, récentes chez nous, ne sont pas encore une institution pour le peuple, et la Constitution de la Louisiane est muette sur leur compte.

Si la Législature, dans ces derniers temps, travaillée par d'étranges intérêts, s'est occupée incidemment des foires, c'est que certains législateurs subalternes, jurés de police et autres, avaient eu l'inconvenante idée de traiter leurs organisateurs comme aubergistes, cabaretiers, cafetiers, gens de boutique, gens de loterie et simples marchands forains.

Sans égard pour le but proposé, prenant le mot foire à la lettre, les dits jurés de police et législateurs subalternes avaient imposé les organisateurs et donneurs de foires. Il fallait payer licence pour manger, pour boire, pour chanter et pour s'amuser en toute innocence. Le fisc réclamait ses droits.

Mais voici pourquoi nous avons employé les mots: à la lettre.

Car la foire, à l'origine et dans son véritable pays, en Europe par exemple, ne ressemble qu'imparfaitement à la foire américaine et louisianaise. Les Américains sont gens d'esprit, de goût et de progrès,—de progrès surtout. Ils savent s'approprier les choses, et les embellir. La liberté leur permet des innovations étonnantes et singulières. Mais la foire européenne, malgré les Expositions, les concours régionaux, les fêtes de village, les kermesses de Belgique et les pardons de Bretagne, n'a guère varié ou changé depuis trois siècles. Elle est toujours la même. Elle signifie toujours, selon l'esprit de la chose, la lettre du mot et le dictionnaire de l'Académie: Grand marché public où l'on vend toutes sortes de marchandises, et qui se tient, chaque année, dans le même lieu et à des époques fixes.

Car c'est un marché et un marché entièrement public. Y va qui veut, y vend qui veut. On y voit aussi. Mais c'est en plein soleil qu'elle se tient, sur les places, le long des allées d'arbres, dans des barraques en planches ou sous des tentes en toile. Les saltimbanques et les montreurs de bois ont des tentes. Mais les marchands de pommade et de parapluies, qui sont moins arbes, ont la baraque en planches. Aux temps du bon roi Louis Philippe, en France, la foire se terminait ordinairement par un mâit de coqne gras et glorieux. Sous l'empire aussi, croyons-nous. Car les rois et les empereurs aimaient volontiers à ravalier le peuple et se réjouissaient qu'il fût vil.

Mais le mot foire, marché public, ne vient pas, comme le pensent certains étymologistes, du mot foris, forarium, qui veut dire autre chose, mais de forum, place publique, peut-être aussi du verbe grec pherein, qui signifie porter.

Car l'on portait toutes sortes de marchandises aux foires. N'est-ce pas même encore le cas? Les foires sont-elles donc abandonnées? Et vous savez qu'il y en a de très importantes et de très célèbres, réputées pour une chose ou pour une autre, et que le commerce honore à bon droit. Chaque ville a la sienne, et chaque ville en est très fière. On connaît même des bourgades qui en ont. Mais nous comprenons à merveille que les foires, qui sont les fêtes véritables des marchands, des boutiquiers, des bateleurs, des curieux, des femmes et des enfants, jouissent d'une grande popularité dans les vieux pays de l'habitude. Avec elles on pourrait au besoin faire l'histoire d'un pays, et bien des grandes choses ont eu leur modestie origine. En effet, si l'on vous dit que le Théâtre Français de Corneille, de Racine, de Molière, de Voltaire, de Hugo et des autres remonte aux foires du XVe et du XVIe siècle, et que l'opéra comique a commencé à sillonner, à chanter et à rire en 1595 dans l'enclos de la foire St. Germain à Paris, on vous dit une chose parfaitement vraie.

On prétend aussi que Shakespeare a débuté dans les foires de la Merry England.

Mais s'il faut en croire le vieux proverbe, les larrons s'entendaient en foire.

Et le proverbe existe encore.

II. Les foires de la Louisiane, elles, n'ont qu'une vague ressemblance avec les foires d'Europe, et le même nom ne dit pas précisément la même chose. Il y aurait inconvenance à les comparer et à les rapprocher.

Il est donc nécessaire de dire ce qu'est communément une foire en Louisiane, dans nos villes et dans nos campagnes, et pourquoi, sans que nos mœurs nous y aient préparés de longue main, nous acceptons aujourd'hui la foire comme un devoir, un plaisir et une fête. Pourquoi l'aimons-nous? Ce sera peut-être un moyen d'expliquer notre état social et moral, la condition de nos esprits et la loi de nos âmes. Aux plaisirs qu'on se donne, aux devoirs qu'on remplit et aux choses qu'on aime, on peut juger un peuple. Et si vous voulez connaître les hommes d'un pays ou d'une ville, ce n'est pas absolument au théâtre qu'il faut les examiner. Au théâtre, même à celui du peuple, ces hommes sont peu nombreux, silencieux et gênés. Ils ne peuvent guère que pleurer, siffler ou rire. Ils ne sont pas eux. Ils sont spectateurs, non acteurs. Mais à la foire, ordinairement, les individus sont nombreux, comme aussi, dans les campagnes, gens de toutes les classes. Il y a pour eux, dans cette fête et ce dimanche, un condoncement tout démocratique et un laisser-aller charmant. Ils sont venus pour se distraire, pour s'amuser, pour faire une bonne action et pour être acteurs. Car chacun est acteur à la foire. Il suffit pour cela d'avoir quelques dollars dans sa poche et d'être généreux. Avec ces quelques dollars, de la jeunesse, un bon caractère et de l'appétit, on peut boire, manger, prendre des billets de loterie, faire le galand, dire des tendresses ou des bêtises, et payer le bras d'une statue, la tête d'un saint, la corde d'un cloche ou la marmitte d'un révérend quelconque. Ce sont, bien que la chose ne se passe point en lieux et temps païens, mais par expression consacrée et stéréotypée, les mains des Grâces qui vous serviront. Hébé vous versera du champagne, Junon, mais Junon souriante, vous offrira une cuisse de volaille, et votre patron d'hier, un vieux Jupiter déridé, mais qui ne vous a jamais fait goûter le whiskey de sa cave, vous prouvera que le whiskey de la foire est de qualité véritablement supérieure. Il boira volontiers avec vous, si vous payez. Quant au rabbin, si nous sommes parmi les Juifs, il se gratera quelque peu avec vous pour donner l'exemple du plaisir, de la joie et de la consommation. Mais ce sont les femmes surtout qui seront les reines de la fête. Ne le sont-elles pas partout? Elles savent si bien sourire, séduire et entraîner! Et comme l'œuvre est sainte, le but moral et religieux, Dieu au fond des choses, elles forceront bien votre vanité à vider votre portemonnaie. Car les hommes, vieux et jeunes, sont vaniteux. Au demeurant, la foire n'arrive pas tous les jours, il faut bien se distraire un peu, on ne boira pas de champagne demain, et puis si Hébé est charmante, ravissante, adorable avec ses grands yeux noirs ou bleus, sa levre fraîche et parfumée, ses petites mains blanches et fines, on sait bien que l'argent dépensé à ce cabaret d'un jour et d'un rêve est très saintement dépensé. Il n'y aurait pas même péché véniel à se griser un peu. Est-ce que le saint dont vous avez payé un ortel ou un doigt, reconnaissant et brave, n'intercédera pas pour vous auprès du grand Maître des mi-

sericordes infinies! Quant au boucher à qui vous devez de la viande, au boulanger à qui vous devez du pain, au cordonnier à qui vous devez des souliers, ils seront payés plus tard. Ils sont moins pressés que la statue ou la grotte. Pour vous, en mangeant demain votre pain sec, vous aurez le doux souvenir de la cuisse de dinde, du vin de champagne et du verre de cognac. En se frottant le ventre le goût en revient.

III. Ainsi, bien qu'il y ait de temps en temps en Louisiane, à la Nouvelle-Orléans par exemple, une foire aux fruits, aux fleurs, aux produits de la terre et aux produits industriels, et que le Fair Grounds en soient le lieu le plus habituel, la foire louisianaise n'est pas ordinairement cela. Tout au moins, ce n'est pas de celle-là que nous voulons parler. Celle qui nous occupe a un caractère tout différent, un caractère religieux.

Car, dans notre pays de liberté, de cultes divers, d'églises de toute dénomination, de séparation absolue de l'Église et de l'Etat, la foire est tout naturellement considérée comme un moyen d'entretenir et de propager la religion. On lui demande l'argent et les ressources que le gouvernement et les lois ne donnent pas. Car ce gouvernement, démocratique à l'excès, indifférent à toutes les sectes, ni catholique, ni protestant, ni juif, ne ressemble en rien à celui de la France, où les prêtres et les évêques sont salariés comme d'honnêtes fonctionnaires, mais où les dits salariés, moins d'eux que les fonctionnaires civils et politiques, traitent quelquefois fort mal l'Etat qui les nourrit, les loge et les paie respectueusement.

Témoin l'archevêque d'Aix, qui dit au haut de sa chaire apostolique, que le président Grévy, les sénateurs et les représentants de la France sont de vilains singes auxquels il faut résister. Et résister, dans ce cas, signifie renverser. Les protestants, il est vrai, et les israélites français, plus soumis ou moins zélés que l'archevêque provençal, reçoivent leur paie, ne murmurent pas et ne préchent point la guerre civile. On prétend même, bien que le Concordat n'ait pas été fait pour eux, qu'ils respectent fort le bonhomme Grévy, dans lequel ils ne voient pas un César bien méchant et un Dioclétien très sanguinaire. Quant à Jules Ferry, qui est un bourgeois du XIXe siècle, il lui trouvent peu de ressemblance avec Julien l'Apostat.

Mais en Amérique, disons-nous, les églises et l'Etat n'ont rien de commun. Le législateur, prévoyant et sage, peut-être même philosophe, s'est bien gardé de marier ensemble ces deux choses. Il a craint le mauvais ménage, les disputes au foyer, la guerre dans la famille, et toutes les diableries qui résultent d'une antipathie d'humeur, d'un but différent et d'un pouvoir partagé. En outre, quelle part faire à tant d'églises ou de sectes, et ne valait-il pas mieux, après avoir écouté les prêtres, les ministres et les rabbins, leur répondre qu'ils avaient bien raison, qu'ils pouvaient prêcher à leur guise, et que l'Etat se ferait un sensible plaisir de les respecter tous, de ne point leur infliger de même et de ne point leur infliger un ministère des cultes publics et reconnus? Quant à leurs maisons, ils les bâtaient à leur fantaisie, selon l'architecture de leur goût, attiques, corinthiennes, gothiques, romanes, bizantines, etc. Personne ne les contrariait. Et il avait du marbre, du granit, du fer, des pierres, des briques et du bois au pays. Quant à leur salaire, il serait celui des fidèles. Les Juifs donneraient au rabbin, les catholiques au prêtre et les protestants au ministre. Ce serait la chose de goût et de foi. Mais l'Etat, respectueux à la liberté individuelle et à la liberté de conscience, ne pouvait aucunement s'en mêler. Est-ce que l'Etat est un théologien? Mais cet Etat, comme de juste, protecteur de tous, représentant de la loi et gardien de la paix publique et des bonnes mœurs, s'apposait à l'intolérance, combattait le fanatisme et ne permettait point aux protestants de renverser la synagogue ou de couper les oreilles aux catholiques. Il ne connaissait ni Rome, ni Genève, ni Jérusalem, ni la Mecque. Il n'était ni circoncis, ni incircconcis, ni fœneclaste. Il se gardait également, tout en respectant fort la liberté des gens et le droit des hommes, de confier constitutionnellement et nationalement l'instruction et l'éducation du peuple à une secte, à une congrégation ou à une confrérie. Car l'éducation nationale se propose des hommes et des citoyens, non des sectaires. Et si vous transformez l'école publique, ce berceau sacré du peuple, en enseignement de secte ou de congrégation, vous supprimez sur l'heure la liberté du peuple et la conscience de la nation.

Le corps enseignant ne pourrait sans une perversion incroyable enseigner le mépris de la loi, la haine à l'Etat et l'allégeance à un pouvoir étranger. Ce serait là une doctrine affreusement subversive et révolutionnaire, — clérical ou communard.

Les églises — car elles sont nombreuses — sont donc libres créées.

IV.

Et il est bon que les églises soient ainsi libres.

En les asservissant à un Etat, vous asserviriez la conscience. Vous vous arrogeriez, en matière de dogme et de discipline, des droits ou des privilèges que vous n'avez pas. En plus, prélevant des taxes et des impôts pour l'entretien du culte, le paiement des rabbins ou de prêtres, et l'érection ou la réparation des temples, vous blesserez les croyances qui n'admettent point vos autels. Il est des impôts qui doivent être libres, des offrandes qui doivent être volontaires. Et si demain le Congrès des Etats-Unis, franc-maçon dans sa majorité, comme il l'est assurément, allouait quelques millions de dollars aux Grands Loxes de tous les Etats de l'Union, je trouverais que le Congrès gâche singulièrement son mortier législatif.

Il est donc juste, sensé, rationnel, bon et nécessaire que les fidèles des différentes églises entretiennent leurs églises, paient leurs ministres et ne laissent point tomber leurs maisons en ruines. Seraient-ils fidèles et pieux autrement? La foi est faite d'œuvres, non de paroles. Votre Dieu veut que vous donniez des témoignages de vérité, de sincérité et de dévouement. Il n'aime point, dit-on, ceux qui prient beaucoup et ne font rien. Et les cathédrales ne se bâtissent point seules, les clochers s'élevaient par la main de quelqu'un, et les pierres coulent. Le temps est passé où, selon la ballade de Victor Hugo, "l'hermite saint remuait des pierres avec un signe de croix." Il faut aujourd'hui de l'argent pour tailler le marbre, l'ajuster et lui donner la forme monumentale et souveraine. Nous sommes même en un siècle très positiviste.

La foire est donc un moyen très simple et tout naturel, comme aussi fort agréable, de se procurer l'argent nécessaire à Dieu.

Et nous nous garderons bien, pour plus d'une raison, de le trouver mauvais ou même médiocre. La liberté, dogme de ce pays, nous le défend, et la foi, plus respectable encore, nous l'interdit. L'indifférence en matière de religion et de morale ne pourrait pas même s'en offusquer. Et nous ne voulons pas, non plus, nous demander si l'on ne trouverait pas un autre moyen, — un moyen meilleur, ayant un caractère moins profane, défilant le rire ou la raillerie.

Car les méchants pourraient volontiers rire. Les méchants rient de tout, même des sermons de Foinet. Et la critique, harpie aux ongles crochus, croit avoir le droit de mordre partout. Ne l'avez-vous point entendue? Hentense de trouver les gens en défaut, elle vous dira certainement que la foire doit avoir une certaine mesure, qu'il ne faut point en abuser, que si vous la faites au bénéfice de l'Église, en l'agréant d'un comédien ou d'un concert, comme la chose se pratique ordinairement, ce n'est point dans l'Église à réparer, déjà consacrée et bénie, comme aussi à la place de l'autel, que vous pouvez jouer la comédie, chanter la chansonnette et souffler dans flûte. Et votre joueur de flûte, hier en chair, demain à l'autel, présentement flûtiste, fait l'effet d'un singulier missionnaire.

Non erat hic locus, comme dit Horace, qui avait prévu le cas. Quant à la comédie, très bien ailleurs, on sent qu'elle est peu à sa place au saint lieu. Car les braves gens qui l'entendent dans ce lieu de recueillement et de prière transformé en temple de Thalie ou de Melpomène, se diront peut-être que le plein-chant est moins joyeux que la musique profane. Nous ne parlons point des observations à l'oreille, des chuchotements et des confidences.

Mais si je me erois un théâtre, si les lampes jadis saintes versaient sur moi une lumière de rampe païenne, et si le champagne de la foire à moi quelque peu de lyrisme dans mon cerveau, je ne réponds point des sottises ou des bêtises que je pourrai dire. Que si quelqu'un s'en fâche, je le rappelle alors la prière qui convient au lieu où nous sommes, je répliquerai malicieusement: Et ne nos inducas in tentationem. Mais si je vais me fourrer dans le confessionnal pour mieux entendre les acteurs, les chanteurs et l'orchestre, j'ai tort assurément.

Il se pourrait donc bien, à la rigueur, que la foire religieuse et le concert du même nom dépassassent quelquefois la mesure absolument convenable. Craignons aussi, et à ce propos, qu'on écrive de nous ce que

le publiciste Emile de Girardin vient d'écrire pour la France:

"Lorsqu'on y regarde une loupe à la main, on reconnaît sûrement que, sauf quelques rares exceptions, le sentiment religieux de nos jours n'a rien de commun avec le sentiment religieux des premiers temps du christianisme. Il est infiniment plus mondain qu'évangélique. Le mépris des richesses, la pratique de l'égalité, la vraie charité, l'amour du prochain y entrent pour la plus faible part, si même ils y entrent pour une part quelconque. La plus forte part appartient à la peur à la mode, à l'esprit d'imitation."

Faut-il même une loupe?

V.

Oui, les foires sont de bonnes choses.

Mais n'en abusons pas.

Abuser d'une bonne chose, c'est tout simplement la rendre mauvaise.

Aussi, plein de respect pour ce qui est respectable, discret devant la foi de nos semblables et de nos compatriotes, veloutant notre phrase autant que possible, n'entendons-nous dissequir que sur les excès, les exagérations et les abus. Est médium in rebus, dit le sage.

Car il ne faudrait pas fatiguer les gens, les mettre constamment à contribution, obliger leur fidélité à sacrifier leur dernier sou, voire même, faisant ainsi, les laisser dans leur foi. Les temps ne sont pas toujours propices pour les foires. On sait que les récoltes ne sont plus bonnes, que si les sauts augmentent les ressources diminuent, que le luxe n'est plus guère permis qu'à de rares privilégiés, et que l'argent, cette mandite argente, comme on dit quelquefois chez nous, est difficile à gratter. On n'en a plus à jeter à pleines mains, pour toute œuvre bonne ou mauvaise. L'impôt est lourd, l'agriculture souffrante, l'industrie malade et le travail gagne à peine son pain quotidien. Le paupérisme s'étend. Est-ce que les saints, qui sont un ornement, et qui n'ont ni faim, ni soif, ni froid, ne pourraient pas attendre des jours meilleurs? Dans leur vie du reste, vie d'abnégation et de sacrifices, ils n'ont jamais été de grands quémandeurs. Ils ne demandaient pas la charité, mais la faisaient. Leur table d'hermite avait des fruits, des légumes, un peu de lait, de l'eau, mais point de diodes truffées, de canards aux olives, de vins fins et le reste. Ils n'habitaient pas des palais, et si quelques uns d'entre eux ont été dans des palais, ce n'est qu'en les quittant qu'ils se sont sanctifiés. Quant aux temples modestes, suffisants pour la foule, sans trop de moulures, de dorures et d'images, ils sont loin de déplaire à Dieu. Aux cœurs vrais, simples et justes, profondément chrétiens, il faut le temple sans luxe de mauvais goût, sans paganisme de vanité, sans ornements fastueux et souvent peu religieux. Le christianisme n'est-il pas austère et simple? Le moyen âge, vraiment chrétien, aux grandes âmes naïves et ferventes, à la foi haute et héroïque, a-t-il connu d'autre luxe que celui de la pierre, et songe-t-il jamais à féminiser ses majestueuses et puissantes basiliques? Car nous féminisons aujourd'hui nos chapelles, nos temples et nos grottes. Nos Vierges ont cessé d'être mystiques pour devenir quasi-profanes. Que de peintures, de dorures, de guipures et de voiles! On a orné, étoilé et défiguré le manteau du Christ. C'est une étrange couronne qu'on met actuellement sur la tête divine du Rédempteur des hommes, et la couronne d'épines, qui est la vraie, qui rappelle l'immensité et la sublimité du sacrifice, n'est plus aujourd'hui qu'une couronne de roses. Pourquoi pas des diamants aux doigts du Sauveur?

Votre foire, en vérité, est bonne, mais dans la mesure exactement religieuse, c'est-à-dire pour le temple vrai, l'autel nécessaire et le sacerdoce modeste. Mais constante, chronique, pour un temple qu'intentionnellement vous n'achevez point, pour une grotte nouvelle, pour un nouveau saint, pour des embellissements inutiles, pour des fantaisies qui n'ont rien de chrétien, et quelquefois au profit d'églises, de temples et de maisons qui sont la propriété de quelques individus riches ou de congrégations opulentes et ambitieuses, la foire devient assurément un abus. Pourquoi n'en feriez-vous pas pour les individus eux-mêmes? Et si nous vous disions que la chose en est venue là, pourriez-vous bien nous démentir? L'on pourrait citer plus d'un caloyer chargé de rapporter d'Europe des ornements pieux et précieux, mais qui n'est point revenu. D'autres reviennent, mais avec une paotille d'objets peu sacrés, et nous en avons connu un qui vendait des rasoirs et mourait en laissant après lui plus d'argent que de bonnes actions. Savez-vous qu'avec \$1500 on peut se

procurer à Paris un magnifique Chemin de la Croix? Quant aux Dames de Lourdes, aux statues et aux statuettes, elles sont bon marché sur les lieux. A Lourdes même, où le trafic en est grand, on nous en avons acheté plusieurs à notre dernier pèlerinage, mais pas pour les revendre, il y en a telle profusion que l'article se débite actuellement aux prix les plus modérés. Ce qui est juste, après tout. Car il ne serait pas bon que les riches seuls pussent se procurer les images et les objets de dévotion nécessaires à la foi et au bonheur. Les pauvres, en ce cas, seraient tentés de voler ce qu'ils ne pourraient pas se procurer. Car, en nos temps très modernes, comme aux temps de la décadence du paganisme, il est une foi dominante chez nous: C'est qu'il faut porter sur soi-même un signe de sa religion, et qu'il convient d'avoir un autel dans sa chambre, près de son lavabo.

VI.

Oui, quoique la foire louisianaise soit bien récente, n'ayant guère que vingt ans et quelques mois d'existence, elle connaît déjà l'abus. Clérical d'abord, — et le mot clérical ici ne signifie pas ultramontain, puisqu'on ne peut accuser les protestants et les juifs d'ultramontanisme — elle est aujourd'hui tout ce que vous voudriez. Elle a subi autant de déviations que de fantaisies. Mais elle est un moyen. On lui demande de l'argent par du plaisir. Il y a si peu de distractions dans nos campagnes! Point de théâtre, point de fêtes, peu de sociabilité, et le cabaret est prosaïque. La foire est donc la bien venue. Elle répond à un besoin de distraction, d'amusement, de mouvement, de chant et de contact. C'est par elle que se rompt la monotonie des jours laborieux ou des jours d'ennui. Car, ainsi que l'a bien dit le philosophe et fabuliste Lafontaine, que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe!

Mais si nous avons employé le mot abus, ce n'est pas à tort.

Non pas que la foire, cessant d'être religieuse et clérical, devienne mauvaises en sortant un peu de ce domaine; et sa justification se trouve dans toute œuvre de bien, de charité et de morale. En organiser pour l'école, par exemple, lorsque les moyens de l'école sont limités ou ses ressources épuisées, n'est assurément point un acte condamnable. L'école vaut l'église, et le maître vaut le prêtre. Il faut éclairer les hommes, et la lumière est une justice aussi bien qu'une vertu.

Nous admettons même qu'une société scientifique, artistique, littéraire, musicale ou autre, mais dont le but est social et bon, puisse convenablement recourir à la foire comme à un moyen très légitime d'entretien, d'amélioration ou d'extension. Les fanfares elles-mêmes ont droit à la foire. A plus forte raison, sans doute, les Sociétés de Bienfaisance.

Mais si Pierre ou Paul, un homme comme vous ou nous, un simple particulier, un agriculteur ou un marchand, singulier à organiser une foire à son bénéfice et pour réparer sa maison qui tombe, nous pensons tout naturellement que le droit de cet homme est dans la bêtise des gens.

Mais c'est le cas.

Et nous pourrions citer plus d'un cas semblable. Les noirs surtout, habiles imitateurs, en savent quelque chose, et plus d'un ici pourrait affirmer l'exactitude de notre assertion. On engage la musique, on bat la grosse caisse, les gens s'assemblent, et la farce est jouée. Bien jouée, en vérité. Après tout, chacun s'est amusé pour son argent, quelquefois même battu pour son argent. Car il est peu de fêtes par ici où l'on ne se batte un peu. La bataille fait partie de la liberté et du droit des gens. Le grand potentat des Etats-Unis, le whiskey de toutes les réjouissances, n'est-il pas de la fête, et la folie ne proclame-t-elle point sa souveraineté? En plus, les foires profanes ont peut-être une attraction qui manque aux foires religieuses et cléricales. Laquelle? On y danse, tout au moins on pent y danser. C'est comme aux fêtes de village, dans les vieux pays, aux kermesses de Belgique, aux pardons de Bretagne et aux assemblées de Touraine. Mais le vin de la-bas, tout au moins de Touraine, vaut mieux que le whiskey, et la-bas, parmi les villageois, on ne porte ni pistolets ni revolvers.

Mais assez sur cette matière.

N'est-ce pas même trop?

Concluons donc.

Et de la façon la moins attendue, comme vous allez voir. Mais à bon entendeur demoi mot. Et les gens à foires chroniques, inutiles, frivoles, personnelles, sans but moral, dépassant le but, ou d'une excellence